



## **Elections du 20 octobre : LA CGT RENFORCEE**

**L**es accords de Bercy de juin 2008 constituent un socle à partir duquel un nouveau dialogue social, plus démocratique, est en construction.

C'est ce qui a conduit la CGT à les signer et à les porter.

Avec la consultation générale du 20 octobre, force est de constater que le gouvernement n'a ni le même engagement ni le même respect de sa signature.

En effet, globalement, ce scrutin a connu de graves dysfonctionnements entachant le processus électoral, tous provoqués par l'incompétence et le laxisme de certains employeurs publics.

Pour la Fonction publique de l'Etat, le comble a été atteint dans deux secteurs : au ministère de la Justice où l'incurie des plus hauts responsables administratifs a conduit au report du scrutin au 22 novembre et au ministère de l'Education où l'usine à gaz du vote électronique a conduit des salariés, par dizaine de milliers, à ne pas pouvoir prendre part au vote.

Au-delà de ce constat majeur, il n'en demeure pas moins que, massivement, les agents se sont exprimés.

Contrairement à ce que pouvaient laisser croire des données partielles diffusées par le ministère de la Fonction publique le vendredi 21 octobre, la CGT se renforce dans la Fonction publique de l'Etat. Dans quasiment tous les établissements et les administrations, elle progresse, alors même, pourtant que plus de cent mille salariés, qui votaient majoritairement pour la CGT, ont été transférés à la Fonction publique Territoriale et ne faisaient plus partie du corps électoral.

Renforcée, par exemple, comme premier syndicat aux ministères du Budget et des Finances et à celui de l'Ecologie, notre organisation réalise également des avancées notables, notamment à l'Education Nationale.

Les résultats globaux encore provisoires, dans l'attente du vote le 22 novembre des agents de la Justice et des fonctionnaires de France Telecom, placent la CGT à 15,4 % environ, en hausse de plus d'1 point à périmètre constant. Même en incluant les résultats de l'enseignement privé sous contrat qui, jusqu'à présent, n'étaient pas pris en compte pour la représentativité syndicale, la CGT avec 14,7 % conserve sa troisième position dans la FPE.

L'UGFF-CGT remercie tous les personnels qui ont exprimé leur confiance dans la CGT et ont ainsi renforcé le syndicalisme de propositions, de lutte et d'unité.

Nous y voyons un clair encouragement à poursuivre et à améliorer notre engagement pour une Fonction publique toujours mieux au service de la population et du progrès social, à rebours des politiques actuelles.

Montreuil, le 24 octobre 2011